



APPEL A CANDIDATURE

EXPOSITION COLLECTIVE

Participez à l'appel à candidature autour du thème du genre pour « **é.e.s** », exposition collective présentée à La Commanderie du 15 janvier au 8 mars 2020 en partenariat avec La Commanderie, la Pépinière Européennes de Création, Transcultures et l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines.

L'exposition permettra aux artistes sélectionné.e.s de concourir à 2 prix.

Enfin elle sera parrainée par *Maflohé Passedouet* et *Dan Ramaën*.



THEME

*Le genre influence-t-il la création ?
Le genre influence-t-il la réception d'une œuvre ?*

Nous recherchons **5 à 7 artistes**, utilisant les nouvelles technologies comme support de création, pour une exposition collective dont l'objectif est de mettre en lumière ce questionnement.

**Rendu des dossiers d'inscription avant
le 20 octobre 2019 à 00h.**

LE PROJET

Le genre, ou plutôt les genres, renvoient à l'identité, objet polémique et insaisissable de par sa diversité. L'identité individuelle se retrouve en conflit constant avec l'identité sociale, tiraillement qui peut être mis en lumière par l'art, autant par des œuvres autobiographiques que par des créations questionnant la société dans son ensemble.

La mise en scène d'un sujet aussi intime et sensible peut amener chacun à se questionner, à revoir sa ou ses notions du genre, voire sa propre identité.

L'objectif de notre exposition est de questionner et de débattre de la possibilité qu'aurait le genre à influencer la création et la réception d'une œuvre par le spectateur.

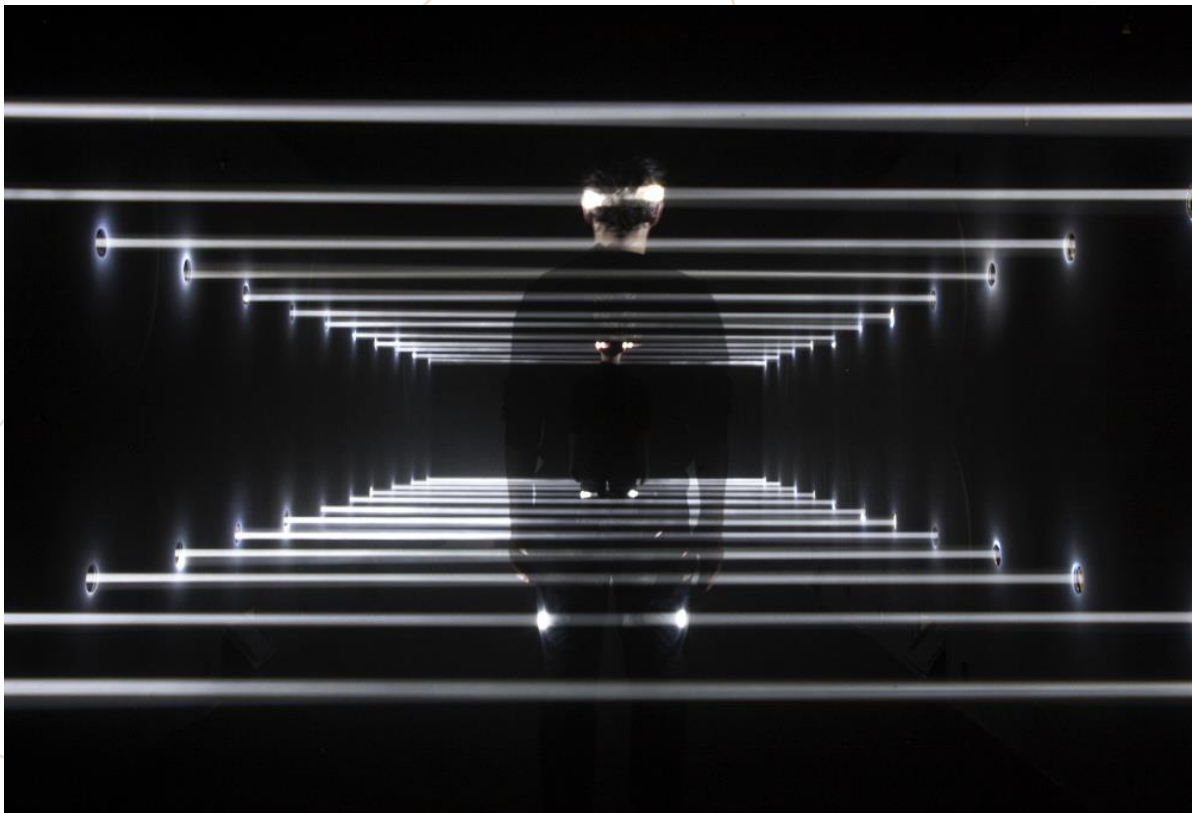
Pensez-vous que le fait d'être masculin, féminin, de se situer sur la palette qui sépare les deux pôles, influence l'acte de création ? La perception d'une œuvre par le spectateur peut-elle être différente en fonction de son genre ? Le genre aurait-il une influence dans notre expérience artistique qu'elle soit de l'ordre de la création ou de la réception ?

Sentez-vous libre de répondre avec franchise ! L'exposition a pour objectif de mettre en lumière ce débat et de confronter diverses opinions.

POURQUOI L'ART NUMERIQUE ?

Tout comme peut l'être l'art numérique, le genre est très divers. Il lui faut donc une palette très large afin qu'il puisse être exprimé et/ou s'exprimer, une possibilité offerte par cet art aussi pluriel et riche qu'est l'art numérique.

Enfin celui-ci peut être un art interactif en ce qu'il peut faire participer le spectateur de manière directe à l'expérience artistique et nous voulons justement interroger l'expérience spectateur, ce qui explique notre choix.



© Licht, Mehr Licht ! Guillaume Marmin

LES PRIX

Tous les lauréat.e.s seront annoncé.e.s lors de la soirée de clôture du 8 mars 2020 à La Commanderie.

Prix du Jury :

Ce jury, composé de professionnel.le.s du monde des arts numériques (artiste, chercheur, commissaire d'exposition etc.), de membres de l'agglomération de Saint-Quentin-En-Yvelines et de la Commanderie, sélectionnera un.e artiste parmi tous ceux.elles exposé.e.s. qui bénéficiera de la mise à disposition d'un atelier de travail pour 3 mois à La Commanderie et d'un accompagnement pour la réalisation d'une œuvre éphémère sur le site.

La composition du jury sera révélée sur notre site internet et sur les réseaux sociaux.

Prix UVSQ :

Un jury composé de personnels de l'Université et d'étudiant.e.s désignera un.e artiste qui aura la chance de réaliser et d'accompagner un projet artistique étudiant pour l'année 2021, soutenu par le service culturel de la faculté. Le projet réalisé sera par la suite exposé au sein de l'Université.

L'ensemble des conditions et modalités de l'appel à candidature, de l'exposition et des prix sont détaillées dans le règlement en annexe I.

LES PARRAINS

Notre exposition sera parrainée par deux artistes, Maflohé Passedouet et Dan Ramaën, qui auront pour mission d'être un soutien aux artistes sélectionné.e.s. L'idée étant de permettre à nos artistes émergents d'avoir la possibilité de profiter de l'expérience et du réseau de nos deux parrains.

Maflohé Passedouet est une artiste plasticienne utilisant les nouvelles technologies, fondatrice et directrice artistique de la compagnie pluridisciplinaire Mobilis-Immobilis, travaillant sur Versailles.

Son travail a pour support le numérique lui permettant ainsi de créer des œuvres interrogeant l'essence profonde de l'être humain et son lien avec l'écosystème, bouleversé par l'irruption des nouvelles technologies. Elle collabore régulièrement avec des artistes pluridisciplinaires et des personnalités du monde de la recherche. Ses créations sont diffusées en France et à l'étranger.

Sa connaissance de l'art numérique sera ainsi un vrai plus pour les artistes qui participeront à l'exposition.



©Théâtre du corps, Corps tangibles, Maflohé Passedouet

Dan Ramaën est un photographe et vidéaste. Son travail est pluriel, ainsi il acheva des projets tout aussi divers que sa série photographique sur l'expédition INUK EXPEDITION, en terres réservées inuit ou son moyen-métrage réalisé à la demande du compositeur Olivier Mellano sur la pièce symphonique "How We Tried a New Combination of Notes to Show the Invisible or Even the Embrace of Eternity", projeté à l'Opéra de Rennes dans le cadre des 34e Trans Musicale.

Son expérience multiple et son réseau seront un véritable atout pour les artistes sélectionné.e.s.



©Memento Corpus, Dan Ramaën

EN QUELQUES CHIFFRES



2 mois
d'exposition



5 à 7 artistes



2 artistes
récompensé.e.s



2 parrains
de renommée

QUI SOMMES-NOUS ?

ERHIA est une association créée par cinq étudiantes du Master Management des Organisations Culturelles et Artistiques de l'Université de Versailles Saint-Quentin.

L'association a pour ambition de promouvoir l'art numérique lors de divers événements culturels soulevant des sujets de société, portés par de jeunes artistes.

ERHIA souhaite promouvoir leurs univers artistiques notamment en exposant leur travail.

LA COMMANDERIE

La Commanderie est lieu pluridisciplinaire situé au sein d'une ancienne commanderie templière classée aux Monuments Historiques située sur la commune d'Elancourt.

Arts visuels, Danse, Sciences et Poésie y sont programmés sous toutes les formes : résidences, expositions, spectacles, performances et rencontres dans les différents bâtiments.

Au cours de la saison, sont aussi proposées des événements (Journées du Patrimoine, Fête de la Science, Nuit Blanche, Printemps des Poètes, Danse à l'école...), des villages thématiques, des visites commentées des expositions, des ateliers de pratique artistique et scientifique et des activités culturelles de plein air.



POUR REpondre A L'APPEL A CANDIDATURE

Vous utilisez les **nouvelles technologies comme support de création**.

MODALITES DE SELECTION POUR LE PROJET

Entre 5 à 7 artistes seront sélectionné.e.s par un comité de sélection composé des membres de l'association **ERHIA** ainsi que de membres de **La Commanderie** selon les modalités suivantes :

- L'originalité de l'univers de l'artiste
- La qualité et la pertinence du propos
- Respect des conditions ci-dessus
- Tout dossier incomplet ne sera pas étudié

Les artistes seront informé.e.s de la décision du jury la dernière semaine d'octobre 2019.

PIECES A FOURNIR AVANT LE 20/10/2019 :

- Une lettre d'intention pour participer à cette exposition et expliquant votre avis sur les problématiques de celle-ci.
- Une présentation de votre univers artistique (tous supports).
- Un book de vos œuvres.
- Tout autre document vous paraissant pertinent pour alimenter votre candidature.
- Le formulaire d'inscription ci-joint (annexe II).

L'ensemble de vos pièces est à adresser par mail à :

info@erhia.fr avec en objet :

NOM.PRENOM DOSSIER DE CANDIDATURE E.E.S

ANNEXE I : REGLEMENT

Tout.e candidat.e reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les dispositions.

Le projet « é.e.s » monté par l'association ERHIA en partenariat avec la Commanderie, consiste en un appel à candidature de jeunes artistes, en formation ou émergents utilisant les nouvelles technologies comme support de création, afin de monter une exposition collective.

Cet appel à projet a pour thème un questionnement sur l'influence du genre sur la création et/ou la réception d'une œuvre. Il sera parrainé par deux artistes influents, Maflohé Passedouet et Dan Ramaën.

Les œuvres sélectionnées seront exposées de mi-janvier à mi-mars 2020, au sein du bâtiment des Gardes de La Commanderie. À l'occasion d'une soirée de clôture de l'évènement, trois prix seront remis : Le prix du Jury, Le prix de l'UVSQ, et Le prix du Public.

Art.1 - Conditions générales

L'appel à candidature est ouvert aux artistes de 18 à 30 ans utilisant les nouvelles technologies comme support de création, proposant un projet artistique répondant aux critères et aux objectifs de l'évènement.

Les artistes sélectionné.e.s devront être obligatoirement présent.e.s lors du montage (début janvier 2020) et du démontage (fin mars 2020).

Ils devront être présent.e.s ou représenté.e.s lors de la remise des prix (mi-mars 2020).

Art. 2 - Candidatures

La procédure de l'appel à candidature est ouverte jusqu'au 20 octobre 2019.

Les candidat.e.s devront télécharger le dossier d'inscription et le renvoyer accompagné des pièces jointes demandées avant le 20 octobre 2019 au plus tard par email ou WETRANSFER© (format pdf) à l'adresse mail suivante : erhia.asso@gmail.com

Le dossier de candidature sera obligatoirement composé des éléments suivants :

- Une lettre d'intention pour participer à cette exposition et expliquant votre avis sur les problématiques de celle-ci
- Une présentation de votre univers artistique (tous supports)
- Un book de vos œuvres

- Tout autre document vous paraissant pertinent pour alimenter votre candidature
- Le formulaire d'inscription ci-joint (annexe II)

Art. 3 - Déroulement de l'appel à candidature - Sélection des artistes :

Les dossiers seront présentés aux membres de la commission de sélection composée de membres de la Commanderie (commissaire d'exposition) et de l'association ERHIA. Le jury sélectionnera alors entre 5 à 7 artistes sur l'ensemble des dossiers reçus.

La sélection sera fondée sur l'appréciation des critères suivants :

- L'originalité de l'univers de l'artiste
- La qualité et la pertinence du propos
- Respect des conditions ci-dessus
- Tout dossier incomplet ne sera pas étudié

Tou.te.s les artistes présentant leur candidature seront contacté.e.s afin de les informer de la décision du jury au mois de juillet.

3.1. Rencontre des lieux et montage de l'exposition :

Les candidat.e.s retenus devront être présent.e.s lors du montage de l'exposition (début janvier 2020).

3.2. Dispositions particulières (Transport / Hébergement / Nourriture) :

Pour le montage, le vernissage, la soirée de remise des prix et le démontage, les repas des artistes seront pris en charge par l'association ERHIA.

Le déplacement et l'hébergement feront l'objet d'un défraiement forfaitaire.

3.3. Réalisation des œuvres :

L'association ERHIA ne prendra pas en charge la production des œuvres, celle-ci est à la charge de l'artiste.

3.4. Transport des œuvres :

Le transport des œuvres sera à la charge de l'artiste.

3.5. Remise des prix :

Les artistes s'engagent à être présent.e.s ou représenté.e.s lors de la remise de prix.

3.6. Démontage de l'exposition :

Le démontage de l'exposition aura lieu à partir du 8 mars 2020. Les artistes seront présent.e.s pour récupérer leurs œuvres.

Art. 4 - Prix :

A l'issu de cette exposition, sur les 5 à 7 artistes exposé.e.s, 3 seront récompensé.e.s :

- Le Grand prix du Jury : la mise à disposition d'un atelier de travail pour 3 mois à la Commanderie et l'accompagnement pour la réalisation d'une œuvre éphémère sur le site.
- Le Prix de l'UVSQ : réaliser et accompagner un projet artistique étudiant pour l'année 2021, soutenu par le service culturel de la faculté. Projet qui sera exposé dans l'enceinte de l'université.

Dans le cadre général ainsi défini, les décisions prises par le jury sont sans appel et non contestables.

Art. 5 - Droit à l'image :

Du seul fait de leur participation, les artistes s'engagent à laisser libres de droits les images et/ou photos des œuvres installées, pour une durée indéterminée. Les candidat.e.s autorisent l'organisateur à publier leur nom, ainsi que la description non confidentielle de leur projet dans le cadre de l'exposition.

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image dans un but commercial ou publicitaire.

Les participant.e.s devront signer une autorisation de droits à l'image sans contrepartie financière autorisant SQY à stocker, reproduire et diffuser leur image dans le cadre de l'exposition pour ses publications (site internet, page Facebook, réalisations vidéo...) et ses relations avec la presse locale et nationale.

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image, dans un but commercial ou publicitaire.

Art. 6 - Communication, média, publicité :

Les organisateurs gèrent la communication (affichage, programmes et flyers, campagne web...).

L'association ERHIA s'engage à rechercher des partenariats médias afin de promouvoir au mieux les artistes et l'exposition.

Les participant.e.s s'engagent lors de leur communication autour de l'événement à mentionner l'association ERHIA. De même, toutes photos utilisées venant de l'association devront obligatoirement contenir mention et/ou logo ERHIA.

Art. 7 - Responsabilité et assurance :

L'assurance des œuvres lors de l'exposition sera déterminée ultérieurement dans la convention établie avec la Commanderie.

L'équipe ERHIA ne pourra en revanche pas être tenue responsable en cas d'endommagement des œuvres au cours des différents transports, dont la seule responsabilité résultera de l'artiste et/ou d'endommagement de l'œuvre lors de la mise en place, la présence de l'artiste étant demandée pour le montage de l'exposition.

Art. 8 - Cas non prévus

Toutes les difficultés, problèmes ou circonstances qui pourraient surgir et qui n'auraient pas été explicitement réglés par le présent règlement seront appréciés souverainement et de bonne foi par les organisateurs.

L'équipe ERHIA prendra toutes les mesures nécessaires afin de faire respecter le règlement mais ne pourra pas être tenue pour responsable si le présent concours devait être modifié, reporté, annulé ou interrompu pour des raisons techniques ou juridiques.

Pour toute question : info@erhia.fr

ANNEXE II : FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Veillez remplir les informations ci-dessous afin que nous puissions étudier votre candidature.

Nom.s., Prénom.s.

Nom de la compagnie (si vous avez une structure qui porte votre projet)

Adresse, code postal, Ville (de la compagnie)

Téléphone (du responsable)

E-mail (du responsable)

Date de Naissance (de tous les participant.e.s)

Etablissement de formation si étudiant.e.s

Domaine.s artistique.s

Expliquez-nous votre lien avec le thème de l'exposition ou votre point de vue en quelques lignes (4-5)

Merci pour votre intérêt pour le projet, nous avons hâte de découvrir votre travail. Nous restons à votre disposition pour tout informations supplémentaires sur nos réseaux sociaux et par mail : info@erhia.fr

Pour rappel les autres documents à fournir sont les suivants :

- Une lettre d'intention pour participer à cette exposition et expliquant votre avis sur les problématiques de celle-ci
- Une présentation de votre univers artistique (tous supports)
- Un book de vos œuvres
- Tout autre document vous paraissant pertinent pour alimenter votre candidature



L'ÉQUIPE ERHIA